DÉCLARATION SUR L'HONNEUR RELATIVE À LA PRESTATION COMPENSATOIRE

(Article 271 – Alinéa 2 du Code Civil issu de la loi du 30 juin 2000)

Je soussigné(e)
demediant d
certifie sur l'honneur l'exactitude de mes ressources, revenus, patrimoine et conditions de vie, à savoir :
<u>I – RESSOURCES</u> (Salaires, allocations, pensions, etc)
II – REVENUS
A –Revenus mobiliers
B – Revenus immobiliers

A – Bien(s) immobilier(s) commun(s)

<u>III – PATRIMOINE</u>

<u> </u>	B – Bien(s) immobilier(s) propre(s)	
	1. A Monsieur :	
	2. A Madame :	
<u>(</u>	C - Biens mobiliers 1. Sommes d'argent sur compte(s) bancaire(s)	
	2. Épargne	
	3. Autres liquidités ou valeurs mobilières	
	4. Meubles et véhicule(s) automobile(s) ou autres (en valeur)	
IV – CONDITIONS DE VIE		
-	Lieu de résidence	
-	Conditions de résidence (habitat)	
-	Seul(e) ou en couple (concubinage, etc.)	
Fait à Signature :	, le	